

Titre reconnu par l'État – *Alternance ou initial*

Le métier

Le manager est responsable de la direction d'une entreprise ou d'un centre de profit, ou d'un département dans une plus grande structure. Il peut également exercer des missions de consultant/conseil interne à l'entreprise ou en cabinet.

Où l'exercer :

- Soit dans des entreprises commerciales, industrielles, de la distribution, du secteur privé ou du public (en marketing, commerce, communication, GRH, formation, informatique, évènementiel).
- Soit dans des entreprises de services, audit, conseil (en marketing, management, organisation).

Postes visés :

Responsable fonctionnel, opérationnel, retail coordinateur, chef de projet, consultant, créateur d'entreprise, gérant d'entreprise.

La formation

Durée et rythme de formation

- 600 heures de formation en centre par an
- 2 jours de formation en centre et 3 jours en entreprise par semaine pour les contrats de professionnalisation.
- 2 jours en centre par semaine et stage en entreprise pour les étudiants en formation initiale.

> **Public : BAC+2 (de préférence commercial, marketing, vente ou communication)**

> **Conditions d'admission : sur entretien et passage de tests.**

Admission après étude du dossier.

Titre RNCP de niveau II
délivré par OMNIS
(J.O du 30/01/14)

OMNIS
Révéléateur de Talents
Ecole Supérieure de Commerce & Management

